



LA FEUILLE INFO LA FEUILLE INFO ...

23-09-2025

Mairie
21 Place du 19 mars 1962
24120 LA FEUILLE
Téléphone : 05-53-50-12-84
Adresse Internet
<http://www.la-feuille.com>
Adresse Mail
secretariat@mairie.la-feuille.com



SIRTOM



Les colonnes semi-enterrées, situées sur le parking en face de l'Oasis, sont opérationnelles.
De ce fait, les containers situés à côté de l'Art des Mets ont été enlevés.

Pour le tri à la source des biodéchets, le SIRTOM vous propose un équipement : seau, sacs biodégradables et badge pour les bornes d'apports volontaires.
Les formulaires de demande d'équipement sont disponibles en mairie, sur Panneau Pocket et sur le site Internet de la commune : <http://la-feuille.com>

Les sacs pour fermentescibles seront ensuite fournis :

- en mairie pour les particuliers
- par le SIRTOM pour les professionnels

NUISANCES / ANIMAUX



Article L 211-23 du code rural :



Divagation des chiens et des chats :

Il est fréquemment signalé à la mairie des divagations d'animaux sur les voies publiques.

Nous vous rappelons que ces divagations sont interdites et engagent la responsabilité des propriétaires en cas d'incident ou d'accident constaté.

Aboiements :

Le bruit occasionné par les animaux de compagnie (tels que les aboiements) peut-être pénalement sanctionné, qu'il ait lieu de jour comme de nuit.
(Code de la Santé Publique, section III, Bruits de voisinage et Code Pénal).

REGLEMENTATION / DECLARATION TRAVAUX / ENVIRONNEMENT

Déclaration de travaux : Nous rappelons à tous les propriétaires de la commune que, pour tous travaux en limite du domaine public, **une demande "d'autorisation de voirie"** doit être établie auprès de la Mairie. Cette démarche est obligatoire et réglementaire conformément au code de l'urbanisme.
Les imprimés sont disponibles en Mairie qui, en fonction de la nature des travaux, vous indiquera les règles à respecter.

Brûlage des déchets verts : Il est autorisé uniquement **entre le 1^{er} octobre et le dernier jour de février, de 10 h 00 à 16 h 00**, sous conditions de déclaration en Mairie (5 jours avant minimum) et selon les règles de sécurité en vigueur. Un formulaire de déclaration est à votre disposition en Mairie ou sur le Site Internet. **Le brûlage de tout autre déchet est interdit !**



Obligation de taillage des haies et arbres en bordure du domaine public : Nous vous rappelons que vous avez obligation d'entretenir vos haies et d'égaler vos arbres qui sont en bordure du domaine public.
Vos plantations ne doivent pas empiéter sur le domaine public, elles ne doivent pas nuire à la sécurité des piétons et ne doivent pas gêner la visibilité des automobilistes sur les voies de circulation (servitude de visibilité).
Vous pouvez retrouver toutes ces obligations dans le Code Civil (articles L671, L672...), le Code Général des Collectivités Territoriales (article L2212-2), le Code Rural (article D161-24) et également le Règlement Général de Voirie de notre commune (§2.10).

Adressage : Depuis avril 2023 et suite au nouvel adressage, vous avez l'obligation de poser votre nouveau numéro d'habitation et de mettre à jour vos coordonnées auprès des différents services administratifs.



FAUCHAGE

Le passage de l'épareuse de l'entreprise FRAYSSE est prévu **du 03 au 05 novembre** dans notre commune, pour l'entretien des accotements et des talus.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nouveaux horaires

La bibliothèque municipale ouvrira au public,

- le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00
- le vendredi de 16 h 15 à 18 h 15 (sauf vacances scolaires 14 h 00 à 18 h 15)

FOYER RURAL



Reprise des activités en septembre
Deux premières séances d'essai possibles.

Lundi :

Cours de Pilate : de 19 h 15 à 20 h 15, salle des fêtes.

Renseignements au **06-80-71-65-20**.

Mardi :

Chorale : de 20 h à 22 h, salle des fêtes.

Renseignements au **06-82-50-90-56**.

Mercredi :

Gym douce : de 9 h 30 à 10 h 30, salle des fêtes.

Renseignements au **06-80-71-65-20**.

Renforcement musculaire : de 19 h 15 à 20 h 15, salle de sport.

Renseignements au **06-80-71-65-20**.

Cartes : de 20 h 30 à minuit, salle des associations.

Renseignements au **06-16-56-66-25**.

Samedi :

Couture : de 14 h à 18 h, salle de sport.

Renseignements au **06-18-15-44-48**.



ECOLE

- 24^{ème} Salon des lecteurs en herbe**, à la salle des fêtes de Ladornac, **le samedi 11 octobre**, de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

- Boutique de Noël** avec des objets de décoration fabriqués par les élèves de l'école, **le vendredi 12 décembre**, à partir de 16 h 15, à la salle des fêtes.



OLYMPIQUE LARCHE - LA FEUILLADE-MANSAC

Les inscriptions au club et à l'école de football sont ouvertes pour toutes les catégories d'âge.

Renseignements auprès du Président :
M. SEIXAS Paul : 06-20-39-60-68.

FRANCE SERVICES ITINERANT



Afin de vous aider dans vos démarches administratives, le camping-car France Services se rendra Place du 19 Mars 1962 pour ses prochaines permanences :

- le 02 octobre 2025 de 8 h 45 à 12 h 30
- le 30 octobre 2025 de 8 h 45 à 12 h 30
- le 27 novembre 2025 de 8 h 45 à 12 h 30



OCTOBRE ROSE

Une marche de soutien, est organisée **le 19 Octobre 2025** par le **Foyer Rural et la section couture** soutenue par la **Municipalité**, en partenariat avec le **Comité Féminin Dordogne**, pour le dépistage des cancers.

Départ de la marche devant la Mairie, à 9 h 00.

Vente d'objets promotionnels au profit du Comité Féminin Dordogne.

Tennis de Table Du Périgord Noir

Saison 2025 / 2026



Que vous soyez débutants, confirmés, compétiteurs ou loisirs, nous vous accueillons à la salle de sport située sous la salle des fêtes :

- le mardi de 17 h 30 à 19 h 00 ;
- le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00 ;
- le jeudi de 18 h 00 à 21 h 00 seulement pour les adultes loisirs et compétitions ;
- le vendredi de 18 h 00 à 19 h 30 pour les jeunes débutants et/ou loisirs, et de 19 h 30 à 21 h 00 pour tous âges confirmés et / ou compétitions.

Renseignements auprès du Président :

M. SILVA Rodolphe : 06-16-26-24-22



FEUILLAVENIR

- Les activités périscolaires (danse, multisport, aide aux devoirs, relaxation) organisées par l'association commenceront la semaine du 6 octobre 2025.

Les fiches d'inscription ont été distribuées aux élèves de l'école et doivent être renseignées avant le vendredi 19 septembre.

- Le programme des vacances de Toussaint est en cours d'élaboration mais les dates sont déjà retenues : jeudi 23 et vendredi 24 octobre 2025.

- Le loto de l'association aura lieu le samedi 15 novembre, cette manifestation aidera au financement des activités périscolaires.

Renseignements auprès de la Présidente :

Mme VAN WEYDEVELT Mireille : 07-86-83-74-99